25441 511-512-537

4.15

CHÊNE-BOUGERIES
CHÊNE-BOURG
THÔNEX

MODIFICATION DES ZONES DE CONSTRUCTIONS

ÉCHELLE : 1:2500

LÉGENDE

- 3ème zone de développement.
- Terrain à destination d'installations d'utilité publique.
- (4B) Zone préexistante.

Adopté par le Grand Conseil, le 12.11.1965

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT
GENÈVE

31.1.1955 modifié le 17.2.66 A.B.

